



PARIS,
Le mardi 24 avril 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lettre ouverte du MUNCI à Ségolène ROYAL et Nicolas SARKOZY : 20 questions sur des sujets essentiels dans le monde du travail

(Emploi, contrats de travail, formation, seniors, sous-traitance, externalisations, délocalisations, syndicalisme, démocratie sociale, TIC...)

Fondée en 2003, le MUNCI est la première association professionnelle (et bientôt le premier syndicat professionnel autonome) en France réunissant les membres salariés, indépendants et demandeurs d'emplois des professions informatiques et télécoms (IT), principalement dans les services.

« LETTRE OUVERTE » du MUNCI :

<http://www.munci.org/MUNCI-lettre-ouverte-2007.pdf>

DOCUMENT DE POSITION du MUNCI :

« Pour un vrai progrès social et économique dans nos entreprises »

<http://www.munci.org/pages/position-munci.html>

Des sondages récents ont montré que les candidats à la présidentielle ne répondent absolument pas aux attentes des français sur les questions liées à l'emploi, au monde du travail et à l'économie alors qu'il s'agit de leurs préoccupations prioritaires : pour 84% des cadres en particulier, les candidats ne proposent pas d'idées neuves et convaincantes sur ces thèmes (*enquête Cadr'emploi/LH2*).

Le MUNCI interpelle les deux finalistes à l'élection présidentielle sur un certain nombre de sujets essentiels pour un très grand nombre de salariés, notamment au sein des professions de l'informatique, mais passés sous silence (pour la plupart d'entre eux) au cours de la campagne...

Sur tous ces sujets, le MUNCI a tiré un certain nombre de constats et de propositions regroupés au sein d'un « DOCUMENT DE POSITION » élaboré à la suite d'une grande consultation menée auprès de ses membres et plus généralement auprès de la communauté informaticienne en France.

La « lettre ouverte », envoyée ce jour à Ségolène ROYAL et Nicolas SARKOZY, interroge les deux finalistes sur les 20 thèmes suivants abordés dans notre document :

Evaluation des tensions sur le marché du travail et des besoins en main d'œuvre
Réglementation de la diffusion des offres d'emplois
Discriminations professionnelles à l'encontre des seniors
Contrat de travail et licenciements
Mobilité géographique des salariés (nationale et internationale)
Stages de formations pour demandeurs d'emplois
Formation continue et DIF
GPEC et promotion professionnelle
Accès aux marchés pour les indépendants/TPE/PME et sous-traitance en cascade
Prestation de service, intérim et prêt de main d'œuvre
Externalisation et transferts de personnel
Délocalisations des prestations intellectuelles (offshoring)
Détachement transnational des travailleurs et immigration économique
Syndicalisme de masse et IRP
Négociation collective dans les PME
Exercice du droit syndical et des IRP
Modernisation du dialogue social et rôle des associations
Information des droits des salariés et démocratie d'entreprise
Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et reporting social
Industrie du logiciel et Europe des TIC

Le MUNCI diffusera en fin de semaine prochaine un nouveau communiqué avec les réponses (espérées) des deux candidats.

CONTACT PRESSE :

Régis GRANAROLO (président)
Email : medias@munci.org

A PROPOS DU MUNCI :

QU'EST CE QUE LE MUNCI ? <http://www.munci.org/presentation-munci.pdf>
COMMUNIQUES : <http://www.munci.org/pages/communiqués-munci.html>
REVUE DE PRESSE DU MUNCI : <http://www.munci.org/pages/revue-presse-munci.html>
DOCUMENT DE POSITION DU MUNCI : <http://www.munci.org/pages/position-munci.html>
DERNIERS ARTICLES PUBLIES SUR LE SITE : <http://www.munci.org/last.php3>